

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LATOURELLE (LAC LONG)
ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF THE ENVIRONMENT OF LAC LATOURELLE (LAC LONG)

APELL

**207 Chemin du Lac Long,
RR1 Blue Sea, Qc, J0X 1C0.**

BULLETIN 26.1 – ÉTÉ 2017.

COMMENTAIRES PERSONNELS DU PRESIDENT

Je suis vraiment désolé qu'il a fallu si longtemps pour publier ce bulletin. J'ai été extrêmement occupé et malheureusement, je semble être le seul contribuant à ce bulletin, bien que j'aie souvent demandé des informations, articles et photos des membres. J'espère pouvoir sortir plus d'infolettres afin de vous informer sur les nouvelles et événements dans et autour de notre région ayant des implications sur notre lac et ses membres. Tout dépendra de combien d'aide et de contribution d'articles que je reçois de vous les membres. Il est très difficile et fastidieux de le faire tout seul.

J'espère sincèrement que vous appréciez votre saison estivale sur le magnifique Lac Long (Latourelle) et j'espère que Dame Nature est enfin calmée avec sa pluie constante qui a été extrêmement gênante, si pas parfois déprimante dans sa ténacité.

. Cet été, l'accent fut mis par la municipalité de Blue Sea sur les questions environnementales et la qualité de nos lacs. Les élus municipaux (en collaboration avec la municipalité de Messines) ont adopté un programme de lavage de bateau ; ils ont finalement, après 25 ans d'en parler, embauché une barge et nettoyé les fosses septiques sur les îles du lac Blue Sea et du Lac des Îles. Ils ont contribué une somme importante d'argent, avec Messines, afin d'acheter et de poser des nappes de jute à certains endroits limités sur le lac Blue Sea, pour tenter de contrôler la croissance du myriophylle à épi. La municipalité, en collaboration avec un palier gouvernemental, a également embauché deux étudiants pour l'été pour l'inspection des rives et du littoral dans la municipalité (principalement le lac Blue Sea). Toutes ces initiatives ont été merveilleuses et positives. Puis ils ont sacrifié le Long Lac aux ravages de l'eau, inutilement, par souci de commodité. Mais plus sur cela dans ce bulletin.

. Le 5 novembre 2017, la municipalité tiendra ses élections pour un mandat de quatre ans. Un vote par anticipation sera aussi tenu le 29 octobre pour faciliter le processus. Si vous êtes nouveau à la communauté depuis les quatre dernières années, nous vous rappelons que vous devez vous inscrire pour pouvoir voter. Les détails sont

disponibles sur le site Web municipal et je vous invite aussi à appeler la municipalité pour plus d'infos.

Je sais que le processus n'est pas facile par le fait que ces élections sont toujours tenues après la saison ou les chalets sont fermés et les villégiateurs ont cessés de venir à Blue Sea pour les week-ends. Je sais que nous avons dans le passé demandé de permettre aux propriétaires de chalet de voter par la poste ou par internet, ou par procuration et qu'aucune de ces options n'ont jamais été acceptées par les élus municipaux existants. Je me demande parfois si l'effort de réfuter ces alternatives est délibérée pour contrecarrer l'implication des propriétaires de chalet. Néanmoins, les élus vont contrôler tout ce qui se passe dans cette communauté pour les quatre prochaines années. Jusqu'au moment, je crois comprendre qu'au moins 3 sièges au Conseil seront à gagner, puisque les titulaires ont indiqué qu'ils ne se présenteront pas de nouveau. Le prochain Conseil aura donc un visage très différent et il est donc important de vous informer sur vos choix.

Je sais par expérience que les villégiateurs – nos membres - n'hésitent pas à se plaindre de n'importe quel nombre de choses : la qualité de nos routes, le niveau d'eau de notre lac, l'état local de certaines routes dans notre propre subdivision, etc. Vous avez la possibilité de faire quelque chose – à sortir et à voter. Si vous n'êtes pas satisfait de la façon dont certains élus se sont conduits au cours du dernier terme, voici votre chance de faire quelque chose à ce sujet et de voter pour d'autres choix. Votre vote vous donne le droit de vous plaindre aux élus, quiconque qu'ils (elles) soient, pour les quatre prochaines années, sur tout ce qui se passe dans cette municipalité. Si vous ne profitez pas de cette occasion, si vous ne votez pas, alors vous renoncez à votre droit de critiquer les individus qui sont finalement élus pour prendre ces décisions en votre nom.

Enfin, à titre personnel, j'ai remarqué que depuis quelques années, quand je voyage les routes de la municipalité le lundi matin, je trouve souvent des tasses à café et autres débris au bord de la route. Alors que nous pourrions mettre le blâme sur les habitants, j'ai remarqué que les tasses de café sont d'une source en Ontario et sévit tous les lundis matin. Je dois donc assumer que ceci a trait à des villégiateurs et/ou touristes d'Ontario, mais pas nécessairement du Long Lac. Soyez un bon citoyen, ne soyez pas un niais - ne pas éparpiller – ramasser vos ordures indésirables et déposez-les dans des récipients appropriés adaptés à cet effet.

Ce bulletin est un peu long. Il fut longtemps à venir et contient une quantité importante d'éléments d'informations justifiant ainsi quelque peu sa longueur. Alors, sans plus tarder, je vais vous laisser lire la suite.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA MUNICIPALITE

Dans une année d'élection, je reproduis ici certains extraits de "La Ligue Nationale des Villes" qui met en lumière des préoccupations sur lesquelles devraient s'attarder les élus locaux, ainsi que les candidats aux prochaines élections, concernant le développement économique.

1. Une meilleure connaissance du profil économique de leur communauté permettra aux élus d'avoir une vision réaliste et de se doter d'une stratégie concordante de développement économique. Qu'est ce qui la distingue et y-a-t-il des obstacles à son développement?
2. Est-ce que la municipalité est auto-suffisante et devrait-elle partager un plus grand nombre de services avec ses municipalités voisines? Y aurait-il lieu de fusionner certains services ou du moins les partager?
3. Est-ce que l'ensemble de la communauté partage une vision commune de son développement? Est-ce que le plan d'action annuel du conseil des élus contient les orientations et les ressources matérielles, humaines et financières pour atteindre les objectifs de la vision?
4. Est-ce que le message des élus est suffisamment claire, convainquant et fidèle à la vision collective pour encourager les entreprises à rester et pour faciliter le recrutement de nouveaux investisseurs?
5. Est-ce que les élus connaissent les agents et commissaires au développement qui desservent leur communauté et (peut être plus important) sont-ils connus de ces personnes-là?

Le 16 juin, 2012 eu lieu une séance d'information, présentée par le Comité de Développement et de Diversification de la Municipalité de Blue Sea, sur un plan d'action 2012-2025. Depuis ce temps, ce même comité a cessé d'exister, malgré que beaucoup des travaux envisagés dans cette présentation demeurent incomplets. Il serait peut-être bon que tous les candidats aux élections de l'automne se prononcent sur leurs intentions vis-à-vis ce plan d'action.

AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE DE L'APELL

- Créer une voix forte pour l'APELL. Quand l'adhésion à l'APELL augmente, la crédibilité de notre représentation lors de réunion avec la municipalité et d'autres groupes grandit aussi.
- Sécurité financière de l'APELL. Quand l'adhésion à l'APELL augmente, on augmente les fonds disponibles pour entreprendre des projets qui bénéficieront le Lac Long (Lac Latourelle).
- Avoir votre mot à dire. Votre exécutif APELL veut et a besoin de votre contribution. Lorsque vous faites vos opinions et suggestions connus, l'exécutif de l'APELL peut mieux vous représenter.
- Vous maintenir à date sur les nouvelles jusqu'à la minute sur ce que la municipalité de Blue Sea fait et propose de faire pour améliorer notre région. Vous l'entendrez du maire directement lorsqu'il répond à vos questions et préoccupations à nos assemblées générales annuelles de l'APELL.
- Ressentir la fierté de travailler dans l'équipe de l'APELL pour faire du Lac Long (Lac Latourelle) un excellent endroit pour nager et pêcher dans un joli coin de la nature.
- Echanger des conseils avec vos collègues sur l'APELL sur les actions que vous pouvez prendre sur votre propriété et dans votre maison pour faire une différence positive pour la santé du Lac Long (Lac Latourelle).
- Partagez vos connaissances avec vos voisins Lac Long (Lac Latourelle) sur des produits et méthodes vous avez découvert pour préserver la santé de l'eau et des terres environnantes du Lac Long (Lac Latourelle).

- Créer une communauté. Participation à des réunions et événements sociaux est une excellente occasion pour saluer et faire connaissance avec vos voisins du Long Lac qui partagent ce paradis avec vous.
- Avoir du plaisir. Sortir et partager – un rire, un café, une bonne histoire, l’actualité, vos photos de famille. Sortir et se vanter des gros poissons vous avez pris, la rénovation de chalet ou maison que vous avez terminé, le délicieux repas que vous avez préparé pour un événement. Venir et s’apitoyer sur les moustiques, les mouches noires, la température, l’hydro qui a manqué encore une fois, les visiteurs qui sont demeurés trop longtemps, etc.
- Faire une différence. Il y a une expression qui dit : « Si vous ne faites pas partie de la solution, alors vous faites partie du problème ». Il faut que tous les villégiateurs contribuent leur part pour préserver la santé de notre lac et réduire l’impact digitale sur la beauté du Lac Long (Lac Latourelle.)

REGLEMENT RELATIF AU LAVAGE OBLIGATOIRE DES EMBARCATIONS NAUTIQUES

Ce nouveau règlement (no. 2017-056) entra en vigueur le 29 juillet, 2017. Il a pour but de minimiser les sources de contamination par des espèces exotiques envahissantes en régissant le déplacement d’embarcations d’un plan d’eau à l’autre. Le règlement couvre tout appareil, ouvrage et construction flottable, motorisé ou non-motorisé, destinés à un déplacement sur l’eau et s’applique à tous lacs ou plans d’eau navigables situés sur le territoire de la municipalité. Tout utilisateur doit, avant la mise à l’eau d’une embarcation dans un plan d’eau à partir de tout lieu situé sur le territoire de la municipalité, procéder à laver cette embarcation, le moteur et la remorque, s’il y a lieu, dans un poste de lavage à l’eau chaude reconnu par la municipalité et obtenir un certificat de lavage valide qui s’applique autant aux embarcations motorisées qu’aux embarcations non motorisées.

Le résident est exempté d’avoir à payer un cout afin d’obtenir un certificat de lavage, mais doit au préalable se présenter au bureau municipal, avec un document confirmant son statut de résident, pour ensuite se présenter au poste de lavage. La vignette ainsi obtenue devra être apposée sur la partie avant (proue) du bateau, à l’extérieur de l’embarcation. S’il transporte une embarcation, qu’il laisse stationnée au bord de ce plan d’eau, doit placer une copie du certificat de lavage sur le tableau de ce véhicule de manière que celui-ci soit visible. Tout utilisateur dont l’embarcation se trouve sur un plan d’eau de la municipalité doit avoir en sa possession son certificat de lavage et doit, à la demande du contrôleur, lui exhiber son certificat de lavage. Tout certificat de lavage cesse d’être valide lorsque l’embarcation quitte le plan d’eau désigné par la vignette et l’utilisateur qui souhaite retourner à ce même plan d’eau devra se présenter de nouveau au poste de lavage, laver son embarcation, et obtenir un nouveau certificat de lavage.

Considérant que le lac Blue Sea est un plan d’eau partagé, la municipalité de Blue Sea et celle de Messines reconnaîtront le certificat de lavage provenant de part et d’autre. Tout accès aux plans d’eaux par une embarcation motorisée ou non-motorisée doit obligatoirement se faire par l’un des embarcadères municipaux, mais ne s’applique pas dans le cas d’un propriétaire riverain qui utilise sa propriété riveraine pour mettre à l’eau son embarcation. Les embarcations motorisées et non-motorisées, entreposées sur un

terrain riverain a un plan d'eau qui n'a pas circulé sur un autre plan d'eau au cours de la même année, sont exempt de ces dispositions mais une vignette de la municipalité est nécessaire.

Les tarifs pour cette année sont comme suit : résident \$0.00; non-résidents - non-motorisées (kayaks, etc.) 0.00 \$, motorisées 25.00 \$. Il y aura une pénalité de 300.00 \$ pour la première infraction et en cas de récidive, 600.00 \$ pour des personnes physiques, et pour des personnes morales, le double dans les deux cas. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le bureau municipal, a (819) 463-2261, postes 1, 2, ou 3, ou visitez le site web de la municipalité a <Blusea.ca>.

Il est très important de faire une inspection et de laver votre bateau, moteur et équipements avec de l'eau chaude sous haute pression après que vous sortez du Lac Blue Sea, et certainement avant de rentrer au Lac Long. Le lac Blue Sea est déjà infesté du myriophylle à épi. Ceci a un impact très négatif sur la qualité de vie du lac, ainsi que sur la valeur des propriétés entourant le lac. La plante se reproduit rapidement par la fragmentation causée par les hélices de bateaux. Les municipalités de Blue Sea et Messines doivent dépenser un montant considérable cette année pour tenter de contrôler la propagation de ce problème, qui s'est maintenant rependu sur autres lacs, tel le Lac Grant, le lac Profond, etc. **Nous ne voulons certainement pas que leur problème devienne notre problème sur notre lac.**

POSTE VACANT AU COMITÉ EXÉCUTIF

Depuis les dernières élections de l'association, nous avons un siège vacant au Conseil d'administration. Il nous manque un Vice-Président. En outre, avec le départ imminent de Ferdinand Trauttmansdorff (voir autre article), nous aurons une deuxième ouverture sur l'exécutif. Si vous voulez faire une différence sur l'association, ou pensez que vous pouvez contribuer directement d'une certaine manière, nous vous invitons à présenter votre demande pour devenir membre de l'exécutif en contactant Morris Richardson, Président, au (819) 463-1039.

DÉPART DE LA FAMILLE TRAUTTMANSDORFF

Nous sommes sur le point de perdre un membre très apprécié de notre Comité exécutif, Ferdinand Trauttmansdorff, qui a récemment vendu son chalet et dont le départ de notre secteur est maintenant imminent. Lui et son épouse Christine furent membres de l'exécutif de l'APELL pendant de nombreuses années et a pour la plupart de ces années-là, Ferdinand a supervisé notre site web < apell.org >. Nous allons manquer leur présence beaucoup et nous leurs souhaitons tout le meilleur pour leurs projets futurs. Steve Slaby a accepté de s'acquitter des fonctions de Ferdinand en ce qui concerne le site Web.

TESTS DE L'EAU

Votre président entreprendra sous peu la tâche annuelle des analyses d'eau sur notre lac. Nous prenons normalement les échantillons pour mesurer la quantité de coliformes fécaux, qui n'ont rien à faire avec les phosphates dans l'eau. Ils (les phosphates) sont présents via l'utilisation de produits de nettoyage et des engrais de pelouse. Nous vous ferons connaître les résultats dès qu'ils seront connus et ils seront démontrés sur notre site Web. L'an dernier, des 10 essais prises, 7 essais sont revenus avec 0 coliformes, 1 essai

avec 1 coliforme et 2 essais avec 2 coliformes chacun. Zéro coliforme est requis pour la consommation, alors que 50 coliformes est acceptable pour la baignade.

NETTOYAGE ANNUEL DU LAC

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'effort du nettoyage annuel du lac samedi matin le 24 juin dernier pour en faire un succès. Nous avons eu beaucoup plus de participants que d'habitude et nous avons retiré une quantité importante de débris et de billots flottants du lac, ce qui rend le lac immensément plus sain et sauf pour tous ceux qui utilisent le lac pour leur plaisir. Vers 11 heures 15, mère nature a soudainement déclenché sa fureur d'averse soudaine et spectaculaire qui a mis fin au nettoyage, malgré que certains individus soient demeurés pour attendre ceux qui étaient encore en cours avec des billots derrière leurs embarcations. Dans le cas contraire nous aurions probablement créé un rendement record de débris retirés du lac. L'événement fut suivi d'un « brunch » de hot-dogs, hamburgers et boissons sans alcool à mon chalet et certains d'entre vous ont également profité de cette occasion pour vous introduire à de nouveaux membres. Encore une fois, un gros merci à tous pour votre participation enthousiaste.

Nous avons, depuis, reçu une lettre de la municipalité nous remerciant pour l'effort à maintenir notre lac sain et sauf.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 17 juin, 2017, nous avons tenu notre Assemblée générale annuelle, avec une faible participation. Cela a été la tendance ces dernières années et il est en effet très inquiétant. Certains pourraient dire qu'ils sont fondamentalement satisfaits de la façon dont les choses fonctionnent et qu'ils n'ont donc pas à assister. Cela peut être vrai. Cependant, du point de vue du conseil administratif, cela nous indique une diminution de l'intérêt pour notre lac et son association. À mesure que l'ancienne génération est progressivement remplacée par la plus jeune, l'intérêt des plus jeunes dans la préservation de ce petit coin de paradis semble diminuer. C'est en effet une tendance dangereuse. J'ai personnellement vu ce qui arrive quand il n'y a aucune association de lac pour préserver la qualité de notre lac et son environnement – la qualité du lac diminue, ainsi que les valeurs marchandes des propriétés autour de celui-ci. Est-ce que vous voulez ? Je crois que les membres devraient penser longtemps et soigneusement sur la question. Sans encouragement, votre exécutif va simplement ne pas vouloir continuer dans leur position, et cela inclus votre président. Nous passons beaucoup de temps et d'efforts pour assurer la sécurité de ce lac qu'il soit propre et agréable pour les membres et lorsque les membres ne parviennent pas à réagir en participant même à une seule réunion par année, ceci nous dit que vous ne donnez pas un fichu. La plupart des réunions ne durent que 2 heures et c'est seulement une ou deux fois par an. Est-ce trop en demander ?

En tout cas, plusieurs décisions ont été prises lors de cette réunion, qui sont la conséquence directe de ce manque de participation. Désormais, nous avons convenu de tenir une seule Assemblée générale annuelle par an. L'an dernier, il y avait aucun

nettoyage annuel et aucun pique-nique annuel – tous par manque de participation. Nous avons également décidé que l'exécutif restera en fonction pendant une période de trois ans, au lieu de deux, non pas parce que l'exécutif veut nécessairement de cette façon, mais parce que pour les deux dernières élections, nous n'avons pas eu une participation suffisante lors des réunions d'avoir un quorum suffisant pour une élection. Nous avons donc dû prolonger les postes exécutifs actuels pendant encore un an, dans l'espoir d'avoir plus de membres présents. Nous avons également discuté l'envoi d'une lettre d'information additionnelle pour compenser pour les réunions réduites. Malgré que ceux qui étaient présents le souhaiteraient, cela revient aussi à la participation. Je semble être la seule personne qui contribue à l'infolettre, et je n'ai tellement de temps à ma disposition.

J'invite les gens à soumettre des suggestions d'articles et même des photos d'intérêt pour nos membres. Il doit s'agir d'un bulletin d'information communautaire, non pas le travail d'un seul contributeur.

CARTES DE MEMBRES

Il y a deux ans, votre conseil d'administrative a décidé d'offrir un spécial pour la cotisation annuelle, soit 2 ans pour \$35,00, un rabais de \$5.00. Il en résulte que 11 membres ont pris avantage de cette offre, un bon commencement pour cette année. Nous allons continuer cette offre pour un temps indéterminé. Nous vous invitons à prendre avantage de cette offre. L'an dernier, nous avons terminé l'année avec 62 membres payés. Malheureusement, nous n'avons toujours pas de cartes de membres, alors il va falloir que vos reçus de paiement soient suffisants pour l'instant.

BOUEES DE DANGER

L'an dernier, votre comité exécutif a décidé d'acheter une quantité de bouées flottantes afin de les installer aux endroits dangereux autour du lac. Elles ont été dispersées il y a déjà quelques semaines, et on en a déjà perdue une. Si vous la retrouvez (le nom APELL apparait sur la bouée), s'il vous plait nous la retourner aussitôt possible. Ils sont couteux.

PIQUE NIQU ANNUEL

Cette année le pique-nique aura lieu à la propriété de Steve Slaby, samedi, le 12 aout, 2016, et débutera à 16;00 heures. Nous vous ferons parvenir plus de détails par courriel dans les prochains jours.

RECYCLAGE

Chaque été, bon nombre d'entre nous doivent réaliser certaines rénovations à votre chalet et ensuite, vous vous demandez comment vous pouvez vous débarrasser des déchets qui en résultent. Bien que la municipalité, au cours de la saison estivale, du 1^{er} mai au 30 septembre, fais la cueillette hebdomadaire d'ordures ménagères et, à toutes les deux semaines, les matériaux recyclables, les gens demandent comment se débarrasser de tout le reste des matériaux. Meubles de maison et d'autres articles ménagers peuvent être laissés, pour cette année, au bord de la rue pour se faire ramasser avec les ordures ménagères.

Pour beaucoup d'autres matériaux, nous sommes tenus de les livrer nous-mêmes à l'ÉCOCENTRE de Maniwaki, et il y a parfois un coût. Les matériaux suivants sont acceptés gratuitement : métaux, ferreux et non ferreux, les appareils ménagers, les réservoirs de propane de 20 livres ou plus ; les résidus domestiques dangereux tels que la peinture, filtres à huile et les contenants d'huile usés, aérosols et lubrifiants, piles, lampes fluorescentes compactes et tubes au néon; électroniques, comme les ordinateurs, ordinateurs portables, téléphones portables, télévisions, imprimantes et photocopieurs, claviers, câblages; déchets de jardinage tels que les feuilles et le gazon coupé (pas de sacs en plastique acceptés) ; et pneus pour auto et camionnette inférieure à 48,5 pouces de diamètre. Le béton, renforcée ou non vous en coûtera 30 \$ la tonne ; le bois, comme le contreplaqué, panneaux de particules et branches vont vous coûter 50,00 \$ la tonne. Bardeaux de toiture coûtent 80,00 \$ la tonne et matériaux de construction, tels que gyproc, bardage en vinyle, bois traité sous pression, bois verni ou teinté vous coûtera 140,00 \$ la tonne.

Ce qui suit n'est pas accepté à l'écocentre : sols contaminés, **ORDURES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA PROVINCE**, des carcasses d'animaux, déchets biomédicaux, boues, et fumier, déchets radioactifs, munitions et armes à feu.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 07 :00 heures à 16 heures 30 minutes et, sur le 2^{ème} samedi de chaque mois, de 10:00 heures à 16:00 heures L'ECOCENTRE est situé au 161, rue du Parc Industriel, à Maniwaki, et leur numéro de téléphone est 1-855-506-2007 ou 819-305-2007.

PROBLÈMES DE CASTOR

Si vous avez des ennuis au sujet de castors, la municipalité a conclu une entente avec 5 trappeurs locaux : Réjean Gauthier, André Bilodeau, Roger Tremblay et nos propres Louis Cousineau et Michel Simard. Appelez la municipalité, et ils vous aideront à cet égard.

FEUX D'ARTIFICE.

Tout le monde est un enfant à cœur et tout le monde aime les feux d'artifice – vrai ? FAUX. Il y en a beaucoup qui ne les aiment pas. Certains ont des préoccupations pour l'environnement sur le lac et les régions avoisinantes ; certains ont peur du risque d'incendie ; certains n'aiment pas le bruit ; certains ont des animaux domestiques qui sont terrifiés du son de feux d'artifice. Beaucoup croient que les feux d'artifice sont un moyen de célébrer le week-end au chalet, sans pensée à la population locale. Alors que la plupart d'entre nous les tolèrent et même en jouissent, pendant les vacances spéciales comme la fête du Canada, beaucoup préféreraient si villégiateurs et touristes ne célébraient pas chaque fin-de-semaine, surtout après 22 heures 15 minutes, quand beaucoup d'enfants essaient de dormir. Donc, s'il vous plaît, avoir quelque considération pour l'autrui. **SI VOUS LOUEZ VOTRE CHALET, MERCI DE TRANSMETTRE LE MESSAGE À VOS LOCATAIRES.** Si vous devez en décharger a d'autres occasions que des congés spéciaux, s'il vous plait, pas tous les fins-de-semaine et limitez-vous à les déclencher avant 22 heures 30 minutes. Vos voisins vous aimeront beaucoup mieux. Si vous ignorez

le présent avis, il y a des ordonnances municipales en place pour s'attaquer au problème et la police pourrait être appelé à vous délivrer une infraction. Personne ne veut cela – pas vous ou vos locataires, pas vos voisins, pas la municipalité, pas la police. Réfléchir avant d'agir.

NIVEAUX RECORD D'EAU ÉLEVÉS

Ce printemps a vu une longue période record de niveaux élevés des lacs et rivières. Le gouvernement du Québec a signalé que plus de 4000 maisons, distribuées entre 166 municipalités de la province ont subi des dégâts d'eau causés par des inondations. 557 routes et autoroutes ont été également touchés par l'eau. Blue Sea n'est certainement pas exempt de dommages, avec le lac Blue Sea et de nombreux autres lacs dans la municipalité souffrant de dommages, y compris le Lac Long (Latourelle).

Dans notre cas (Lac Long/Latourelle), le niveau élevé de l'eau est un événement annuel du printemps. Autour du 15 mars chaque année, la plaque métallique est totalement retirée du ponceau Lafontaine pour permettre le libre écoulement d'eau afin de réduire le niveau élevé des eaux de ruissellement de printemps. Normalement la plaque est laissée de côté jusqu'à ce que le niveau d'eau diminue à un certain point, et la plaque est ensuite réinsérée et laissée jusqu'à l'année suivante.

Cette année, la plaque fut seulement retirée pour une période beaucoup plus courte que d'habitude avant d'être remplacée. Normalement, lorsque le niveau d'eau diminue, la masse de la terre autour du lac contient encore du gel et il y a un minimum de dommages autour de la rive. Cette année, quelques jours après que la plaque a été replacée, nous avons subi des pluies d'un niveau extraordinaire. Avec la plaque en place, le niveau du lac augmenta rapidement en l'espace de quelques jours. Bien que j'aie demandé à la municipalité d'enlever la plaque, pour permettre le niveau du lac de réduire, j'ai été refusé. L'excuse était que, l'été précédent, un certain nombre de propriétaires de chalets s'était plaint du niveau réduit de l'eau et la municipalité souhaitait éviter une telle répétition. (C'est, après tout, une année d'élection !) Aucun montant de plaintes de cette association envers les élus municipaux ne changerait leurs esprits.

À mesure que le gel se retirait du rivage, les hautes eaux imbibèrent la terre autour du lac et adoucissait le rivage jusqu'au point où un nombre important d'arbres se sont effondrés dans le lac, ainsi que de grosses touffes de terre.

Ma position sur la question était que le bien-être du lac devrait avoir prééminence sur les quelques plaintes de certains propriétaires de chalet. C'est la première fois dans les plus de 20 années d'implication dans les affaires du lac, à titre de Président, que j'ai abandonné ma neutralité et pris position sur le niveau d'eau de lac - parce que j'étais convaincu qu'il était important que je le fasse. Je ne m'excuse pas pour ma conduite dans l'affaire. Pour moi, la salubrité de l'environnement du lac doit toujours primer sur la volonté de quelques propriétaires de chalets qui désiraient un niveau plus élevé pour profiter de leur baignade, le nautisme, etc. En tout cas, j'ai été ignoré, la plaque est restée et le lac a subi des dommages considérables.

A mesure que la saison avançait, il devenait alors impossible d'enlever la plaque, comme le Lac des Iles, qui prend son eau chez nous, était déjà à sa capacité et ceci aurait ainsi causé un préjudice irréparable à leurs propriétés. Mais ce n'était pas le cas au début de la saison lorsque les mesures auraient pu avoir été prises pour réduire notre problème et nos dommages sans en causer aux autres.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Tard l'automne dernier, la municipalité a créé un Comité pour étudier la structure de la taxe municipale pour essayer d'améliorer les déséquilibres dans l'évaluation existante et pour redistribuer plus équitablement la charge fiscale municipale parmi ses citoyens. Je fus membre de ce Comité, qui a étudié la situation en profondeur et a fait rapport au Conseil avec nos recommandations d'amélioration.

La première phase des résultats est apparue sur les comptes de taxes municipales de cette année, et vous avez déjà déterminé s'il a bénéficié à vous ou a été préjudiciable. Fondamentalement, notre logique pour cette phase était la suivante : Que vous ayez un chalet ou une maison valorisée à 100 000,00 \$ ou une propriété de 1 million \$, certains services restent les mêmes, y compris les pompiers et la police. Par conséquent, il est injuste que vous deviez payer plus pour le service tout simplement parce que vous avez une belle propriété comparativement à la personne ailleurs dans la municipalité qui a une structure de base à des fins de vie. On a alors retiré de l'évaluation générale un pourcentage de certains services municipaux et leurs coûts furent réparties également entre toutes les propriétés dans la municipalité de Blue Sea indépendamment de leur évaluation structurelle. Si la structure (chalet ou maison) sur votre propriété était évaluée à plus de 130 000.00 \$ (environ) votre compte de taxes municipale a diminué légèrement – si votre structure est inférieure à ce montant, vous avez probablement subi une légère augmentation dans vos taxes.

La prochaine phase portera probablement sur le solde de ces mêmes services et être suivie d'un examen de la structure d'évaluation de terrains. La plupart des chalets auront ainsi obtenu une réduction sur la facture de taxes municipale cette année.

NOUVELLE ÉTUDE DU LAC

La municipalité de Blue Sea a récemment réalisé une étude concernant le barrage Lafontaine au Lac Long. Le cout de l'étude pourrait se chiffrer environ 45 000 \$ mais celle-ci est exigée par le Centre Hydrique. Il est malheureux que le conseil municipal n'ait pas dirigé les individus responsables de cet étude vers notre association pour nos suggestions ou informations supplémentaires avant de former leur rapport. Selon nos sources d'informations, l'étude préliminaire est maintenant terminée et nous pourrions en obtenir les résultats d'ici le début de septembre, 2017. Nous pourrions bénéficier d'un nouveau barrage et d'un nouveau pont, mais ne l'attendez pas immédiatement. Il faudra faire accepter le rapport par les différents paliers gouvernementaux, et ensuite trouver une et/ou des sources de financement avant d'entreprendre les travaux. Nous vous tiendrons au courant des développements.

SOURCE D'EAU AU VILLAGE

Afin d'alimenter en eau le complexe municipal, Blue Sea n'as eu d'autre choix que de faire creuser un puits derrière l'édifice. La municipalité a profité du fait qu'un puits tout neuf venait d'être finalisé pour offrir une source d'eau potable a ses citoyens. **Le système est installé et fonctionnel depuis la mi-juillet, 2016.** La qualité de l'eau est testée régulièrement. La source est toujours ouverte 24 sur 24, 7 jours par semaine, 12 mois par années.

RADIO COMMUNAUTAIRE CHGA-FM

Assistée financièrement par le gouvernement du Québec, la station radio communautaire CHGA-FM annonce le remplacement de certains équipements de transmission qui améliorera l'efficacité de son signal. CHGA-FM informe et divertit plus de 30,000 personnes qui vivent principalement sur le territoire de la MRC de la Vallée de la Gatineau ainsi que dans une partie de la région des Hautes-Laurentides. Aussi, selon nos informations, la Commission Radiotélévision Canada aura tout récemment approuvée l'application et les travaux pourraient débuter d'ici la fin septembre, 2017.

REGLEMENT D'EMPRUNT 2017-058 POUR TRAVAUX ROUTIERS.

A sa séance du 4 juillet, 2017, le conseil municipal de Blue Sea a passé un règlement d'emprunt pour exécuter des travaux routiers, sur le chemin du Lac Long ainsi que sur la Traverse de Bouchette. Sur le chemin du Lac long, les travaux commenceraient là où le pavage fut terminé l'an dernier pour continuer jusqu'à la frontière de la municipalité de Gracefield (vers Chenier).

Le cout total de l'emprunt fut de 1.7 millions \$. La municipalité doit emprunter cette somme et, par contre, la somme de 1.25 millions \$, plus intérêts encourus, lui sera éventuellement remboursée, sur une période de 10 ans. La municipalité aura à absorber la balance de l'emprunt d'environ ½ million \$, plus intérêts, pour les travaux de pavage non inclus dans l'entente avec le ministère de la voirie du Québec.

Le 21 juillet, un registre était disponible pour les contribuables qui voulaient s'opposer à l'emprunt mais très peu de signatures furent obtenus. Le projet va donc prendre de l'avance d'ici quelque temps.

MAINTENANT 2 RESTAURATEURS A BLUE SEA

Le village de Blue Sea est maintenant doté de deux endroits pour manger,

L'emplacement original, L'OCEANNE, est dans notre milieu déjà depuis quelques années et se situe sur le ch. Du Lac Long, prêt du pont Avitus. Malheureusement, celui-ci n'est ouvert que les samedis et dimanches chaque semaine, de 8 heures à 19 heures.

Le deuxième, plus récent, LE PETIT COWBOY, se situe directement en face de la plage publique. Il est présentement ouvert 7 jours/ semaine de 7 heures à 20 heures. Si et quand ils obtiendront leur license pour boisson, les heures d'ouvertures seront allongées en conséquence.

Les deux ont un menu semblable de hamburger, hot dog, patates frites, pizza et certains sandwichs, et servent un déjeuner de base. Payez leurs une visite.

ETUDE DE PECHE SUR LAC LONG

Un bon nombre d'entre vous sont déjà au courant qu'on y met du doré dans le lac Morissette depuis quelques années. Ceux-ci commencent être d'une longueur respectable pour la pêche sur une base régulière.

Vous êtes aussi sans doute au courant que le Lac Long est principalement un lac au brochet et a l'achigan. Le touladi injecté dans le lac il y a une vingtaine d'années n'a pas survécu.

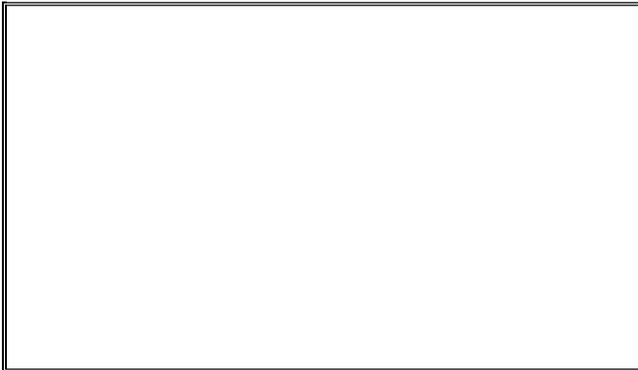
Or, chaque année, au printemps (et cet été à cause de la pluie incessante), le niveau excessif du Lac Morissette se vide dans le Lac Long au ponceau sous le ch. du Lac Long, près de l'intersection du ch. Jos Cousineau. On commence à voir de plus en plus de doré traverser du lac Morissette au Lac Long.

Plusieurs d'entre vous ont longtemps demandé que le doré soit injecté directement au Lac Long. Le ministère a donc écouté et a décidé de faire une étude de la pêche du doré au Lac Long. Ils demandent que les pêcheurs (ce n'est pas votre licence qui les intéresse, c'est la pêche elle-même) qui accrochent du doré en prennent une photo du poisson, mesurez-le, enregistrez la date et l'heure de la pêche, et envoyez ces infos à la fin de la saison soit à notre association, soit au Directeur General de la municipalité de Blue Sea. Il n'importe que vous remettiez le poisson au lac ou non. Ils veulent simplement une analyse de la présence du doré au Lac Long.

A la fin de l'année, ils analyseront les statistiques et considérerons si la quantité du doré ainsi visualisée peut se soutenir et se reproduire en quantité, et/ou s'il y a suffisamment de traverse du lac Morissette au Lac Long, ou encore s'ils devraient considérer une injection du poisson directement dans la Lac Long. Nous demandons donc l'assistance de nos membres en cet effort.

PIQUE NIQUE ANNUEL AU MONT MORISSETTE

Contrairement à ce que vous avez entendu récemment à la radio et sur Facebook, le piquenique annuel au Mont Morissette aura lieu le 30 septembre, 2017 à partir de vers 11 :00 heures, la même fin de semaine que la journée de la famille.. A cette meme occasion, il y aura inauguration officielle de l'ancienne tour à feu récemment rénovée. La fin de semaine suivante, soit le 7 octobre, 2017 aura lieu une autre rencontre au Mont Morissette, pour l'inauguration du nouveau sentier VTT du Mont Morissette au Mont Cayamant. Les détails de cette deuxième célébration ne sont pas encore finalisés. Nous vous invitons à être parmi nous pour ces deux occasions.



LES SERVICES PLOMBERIE SYLVAIN

*Contremaitre general
Réparation . Rénovation . Nettoyage d'égout
Localisation de tuyaux . Inspection par camera*

OFFICE (819) 463-0483 Cellulaire (819) 328-3670
info@plomberiesylvain.ca
plomberiesylvain@gmail.com

Plus de 30 ans d'excellence



Les Entreprises Christian Fortin Inc.

*R.R. 1, 432 ch. du Lac Long
Blue Sea Lake*

<i>Excavation</i>	<i>Déneigement</i>
<i>Construction de chemin</i>	<i>Fosse septiques</i>
<i>Cédres à vendre (poteaux)</i>	<i>Terre (tamisée)</i>
<i>Gravier et sable</i>	<i>Brise-roche</i>

Tel. (819) 463-2952



APELL



The Association for the Protection of the Environment of Latourelle Lake

"Working together for our Members"

L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Latourelle

"Travaillant ensemble pour nos membres"

www.apell.org

Membership Form / Formulaire d'adhésion

Membership and voting privileges are limited to one per municipal address. Fees are \$20 per year or 2 years for \$35.00. If you would like more than one person to be included on APELL's mailing list, please provide details under "alternate" below.

L'adhésion et les privilèges du vote sont limités à une par adresse municipale. Les frais sont 20\$ par année ou encore \$35.00 pour 2 ans. Si vous aimerez avoir plus d'une personne sur la liste d'envoi, s.v.p. donner les détails ci-dessous.

NAME /NOM

Cottage / chalet

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

Home / Domicile

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

Home / Domicile (alternate/autre)

Address / Adresse

Postal code /
code postale

Phone / Téléphone

E-mail / Courriel
